

Formation

Les profs sur les bancs de l'école de l'égalité

Les Bureaux de l'égalité romands veulent former le corps enseignant à combattre les stéréotypes dans l'éducation

Cécile Collet

Huit femmes ont lancé mardi à Lausanne «L'école de l'égalité», un choix d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons. Où sont les hommes? «C'est un fait, encore peu d'hommes se spécialisent dans les questions de genre», admet Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH). C'est l'organe vaudois qui a coordonné l'élaboration de ces quatre brochures destinées aux enseignants romands (et bernois), qui adaptent une première moure publiée en 2006.

L'assemblée d'oratrices n'est pas anodine. Les questions de genre, une histoire de filles? C'est justement ce cloisonnement «construit» que «L'école de l'égalité» veut déconstruire. Et cela, dès la plus tendre enfance. «Si l'école ne fait pas barrage aux inégalités et aux stéréotypes, elle en devient responsable», selon Isabelle Collet, enseignante et chercheuse à l'Institut universitaire de formation des enseignants à l'Université de Genève. Pour y arriver, il faut former les enseignants, les rendre attentifs aux mécanismes qui poussent les petites filles et petits garçons à «choisir» une profession ou un rôle social fondé sur leur sexe - ce qu'on appelle aussi le «curriculum caché» -, leur donner les moyens d'intégrer une pédagogie égalitaire dans le cadre des activités ordinaires d'une classe.

Le genre s'apprend

Quatre brochures - correspondant à quatre âges de la scolarité obligatoire - proposent des éclairages théoriques démontrant que le genre s'apprend et qu'il est possible d'agir concrètement sur ces questions à l'école. Des activités clés en main, adaptées au Plan d'études romand (PER), sont proposées et permettent de faire des liens entre les disciplines. L'idée est d'utiliser ces pistes tout au long de l'année, dans une pratique quotidienne et transversale, et pas



«L'école de l'égalité» décloisonne le genre et les origines. DR

L'héritage de la grève des femmes

C'est la grève des femmes de 1991, vouée à faire appliquer l'article sur l'égalité hommes-femmes inscrit dans la Constitution fédérale en 1981, qui a provoqué la prise de conscience et l'action des directeurs de l'instruction publique (CDIP) en 1993. Comme l'ouverture des filières de formation aux jeunes filles avait suivi le droit de vote des femmes en 1971. «Les recommandations de la CDIP ont chaque fois suivi un mouvement social majeur. Il faut une grogne visible pour que les choses bougent», constate Farinaz Fassa Recrosio. Elle compte sur la grève des femmes du 14 juin 2019 pour donner du poids à la démarche de «L'école de l'égalité», éditée par les Bureaux de l'égalité et pas par les Départements de l'instruction publique. En 2006, seuls 17% des enseignants avaient utilisé ce matériel peu diffusé, qui «n'avait pas trouvé l'écho des décideurs politiques».

«L'école reproduit des inégalités, mais est aussi le meilleur moyen pour les combattre»



Caroline Dayer
Experte des questions de genre et d'égalité

«Il faut une grogne visible pour que les choses bougent, comme la grève des femmes»



Farinaz Fassa
Directrice de l'Observatoire de l'éducation et de la formation

seulement lors d'activités estampillées «égalité».

«La journée «Oser tous les métiers» est nécessaire, mais pas suffisante», insiste Farinaz Fassa Recrosio, professeure à l'UNIL et directrice de l'Observatoire de l'éducation et de la formation. La spécialiste regrette que l'égalité ne soit pas inscrite dans le Plan d'études romand, alors qu'un chapitre entier y est consacré dans le Lehrplan 21, son équivalent suisse alémanique. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) publiait pourtant en 1993 ses «Recommandations sur l'égalité entre femmes et hommes dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation» (*lire ci-contre*). Peu de Cantons ont suivi et rendu la promotion de l'égalité obligatoire.

Car il ne s'agit pas de parler aux convaincus, déjà sensibilisés aux inégalités. Mais à ces enseignants qui aimeraient agir mais ne savent pas comment faire. Caroline Dayer, experte des questions de genre et d'égalité, de violence et de discriminations, qui a rédigé la partie théorique, les a rencontrés. Elle pense aussi aux élèves, qui évoquent les représentations et pratiques contradictoires des adultes, qui renforcent les assignations sociales sans s'en rendre compte.

«Le gène de l'aspirateur»

Mais si «l'école reproduit des inégalités, elle est aussi le meilleur moyen pour les combattre», insiste-t-elle. Et la lutte contre les stéréotypes de genre permet, in fine, de lutter contre les autres formes de discriminations. À l'instar de cette fiche (*photo*) qui décloisonne les genres, les professions et les origines. «Il ne s'agit pas de casser les représentations, mais d'aider les enfants à faire des choix conscients, en leur proposant des figures d'identification variées», précise Caroline Dayer. Le gène de l'aspirateur et celui du marteau n'existent pas. La conseillère d'État en charge du Bureau de l'égalité, Jacqueline de Quattro, voit des écueils indirects à ces filières d'études «encore assez sexuées dans le canton de Vaud». «Elles ont des répercussions sur les carrières et les salaires, mais pas que! Il y a une corrélation entre la valorisation sociale de la fille sage et du garçon turbulent et la violence faite aux femmes.»

La première brochure (parution des N° 2 à 4 courant 2019) est sur www.egalite.ch

La Côte

Débat sous haute tension autour des impôts à Nyon

Référendum

Les partisans et les opposants à la hausse de 61% à 65% du taux d'impôt se sont affrontés lundi soir

Rarement une campagne a été aussi virulente à Nyon. Celle du référendum sur les impôts a réellement commencé lundi soir sur les chapeaux de roues lors du débat organisé par les médias locaux (Nyon Région Télévision et «La Côte»). Au final, l'heure et demie de la manifestation a permis de prendre connaissance de la stratégie des deux camps en vue du vote prévu le 17 mars.

Devant un parterre nombreux, les référendaires représentés par le PLR Yves Gauthier-Jaques, l'UDC Sacha Soldini et le Vert'lib Laurent Miéville ont fusillé la Municipalité, jugée inapte à faire des économies durables et à prioriser les dépenses, ainsi que le Canton, trop enclin à puiser dans les caisses communales. «Accepter la hausse d'impôts, c'est montrer au Conseil d'État qu'il a raison et c'est fragiliser le travail des députés qui dénoncent la péréquation», a insisté à plusieurs reprises Laurent Miéville, lui-même député.

Et les pistes d'économie?

Le trio a également manié l'esquive démontrant ainsi leur difficulté à répondre aux questions qui leur étaient posées. Et la fallu attendre longtemps, notamment pour savoir quelles pistes d'économie ils feraient à la place de la Municipalité. Sacha Soldini a es-

timé qu'il fallait diminuer le nombre de collaborateurs de l'administration, en gelant les engagements et en ne remplaçant pas les départs.

Face à eux, le syndic, Daniel Rossellat, l'Indépendant Pierre Girard et le Vert Yvan Rytz n'ont pas répondu aux attaques parfois personnelles de leurs opposants. Ils sont par contre parfois tombés dans des explications très techniques pour promouvoir la hausse de la fiscalité. Ils ont insisté sur la nécessité de rapporter plus de re-

«Accepter la hausse d'impôts, c'est montrer au Conseil d'État qu'il a raison»

Laurent Miéville

Conseiller communal Vert'libéral

cettes fiscales pour ne pas restreindre les prestations à la population. «Il y a 278 enfants en attente d'une place dans une structure d'accueil, a souligné Yvan Rytz. Sans subvention de la Commune, l'entrée de la piscine du Cossy passerait de 7 à 20 francs. Ne pas accepter la hausse d'impôts pénalisera donc la population.»

«Faut-il se passer de prestations à cause de la réforme de l'imposition des entreprises?» a demandé Pierre Girard en conclusion. C'est l'une des questions à laquelle les électeurs doivent répondre d'ici au 17 mars.

R.E.

Arzier-Le Muids Mais cachez donc ces gilets jaunes!

Les autorités locales en voient de toutes les couleurs. Municipal des Écoles, Nicolas Ray s'est empourpré en recevant le mail d'un papa qui s'indignait que la Commune apporte son soutien à un mouvement français de contestation en laissant les enfants du village porter des gilets jaunes! «Apparemment, ce papa ne plaisantait pas», a rapporté le municipal aux élus ébahis. Les écoliers se rendant à pied de l'UAPE au collège portent en effet pour leur sécurité un gilet. «La police nous en prête des jaunes, il faudra peut-être leur en demander des rouges», ironisait la syndique, Louise Schweizer. **M.S.**

Éclépens Pluie de recours contre la carrière

La nouvelle décision du 7 janvier 2019 du Département du territoire et de l'environnement autorisant l'extension de la carrière du Mormont par le fabricant de ciment Holcim n'est comme prévu pas restée sans suite. Les associations de protection de la nature Helvetia Nostra, WWF Vaud et Pro Natura Vaud ont déposé un recours, tout comme cinq membres de l'Association pour la sauvegarde du Mormont. Pour rappel, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal avait admis un premier recours en octobre 2018, forçant le Canton à revoir sa copie. Reste à savoir si la nouvelle version du projet convaincra la justice. **R.C.**

Démission du syndic et du vice-syndic de Sainte-Croix

Politique

Franklin Thévenaz (PS) et Philippe Duvoisin (PLR) quitteront leur fonction fin juin. Ils invoquent des raisons personnelles

C'est un double coup de tonnerre qui secoue la Commune de Sainte-Croix. Mardi en milieu d'après-midi, la Municipalité a annoncé par voie de communiqué la démission de son syndic, le socialiste Franklin Thévenaz, et celle de son vice-syndic, le libéral-radical Philippe Duvoisin. Elle prendra effet au 30 juin. Les deux hommes étaient entrés en fonction en 2011.

Les motifs invoqués par ces deux retraités sont les mêmes: raisons personnelles et envie de se consacrer à d'autres activités. Franklin Thévenaz

n'a pas souhaité s'exprimer davantage. «J'ai œuvré pendant huit ans à l'Exécutif, je me suis beaucoup engagé en parallèle pour la collectivité. J'estime avoir passablement donné de mon temps. Comme je suis à la retraite depuis cinq ans, j'ai envie de me consacrer davantage à mon épouse et à moi-même», confirme pour sa part Philippe Duvoisin.

Vice-syndic depuis le début de la législature, il avait l'intention d'annoncer son retrait à la fin du printemps. Le désir de Franklin Thévenaz de se retirer également a précipité les choses. «Du coup, il nous a semblé logique d'annoncer nos démissions en même temps.» Et de ne mettre sur pied qu'un seul scrutin supplémentaire, agendé au 19 mai.

Il n'empêche que cette annonce interpelle et laisse imaginer que tout



Le syndic Franklin Thévenaz (à dr.) et le vice-syndic Philippe Duvoisin. CHRISTIAN BRUN/A

n'est pas dit. Municipal socialiste, Cédric Roten balaie la rumeur d'un revers de la main: «Nous travaillons en bonne intelligence et l'ambiance est bonne depuis le début. On était au courant qu'ils n'iraient pas forcément au bout de ce second mandat et on les comprend tout à fait.» Secrétaire municipal, Stéphane Champod confirme: «J'ai de la chance: depuis

sept ans l'atmosphère de travail est détendue. Quant à leur décision, elle est mûrement réfléchie.» Pour Cédric Roten, le timing semble bon, dès lors que trois projets importants sont sur de bons rails: la collection Baud a pu être rachetée en vue de la création d'un musée unique des arts mécaniques, l'extension du Centre professionnel du Nord vaudois a été réalisée et le crédit d'étude pour une nouvelle salle de sport lancé.

L'élection de mai pourrait-elle redistribuer les cartes d'une Municipalité composée de trois PLR et de deux PS? «Personnellement, un statu quo jusqu'en 2021 me semble la meilleure solution», répond le socialiste. À voir si l'UDC tentera de tirer les marrons du feu et de prendre le siège qu'elle avait essayé de conquérir en 2016. **F.R.A./A.H.**

Arzier-Le Muids La route des Montagnes à neuf

Grosse commune forestière, Arzier-Le Muids ne possède pas moins de douze chalets d'alpage. Entretien de la route des Montagnes est donc essentiel pour assurer le passage des bétailières des amodiataires comme les trains de bois des bûcherons. Le Conseil communal a approuvé lundi un crédit de 139 000 francs pour la réfection du tronçon allant du croisement du Vermilleil au Coure et à l'Arzière. Rappelons que cette route qui monte du village n'est ouverte à la circulation générale que jusqu'au Marais Rouge. Ensuite, seuls les professionnels détenteurs d'un macaron peuvent s'aventurer plus loin. **M.S.**

Denges Un départ au sein de l'Exécutif

Le municipal Alain Golay a annoncé sa démission lors de la séance du Conseil communal de Denges, lundi soir. Après sept années passées à s'occuper des bâtiments et de la voirie, l'homme de 70 ans souhaite pouvoir consacrer plus de temps à ses sept petits-enfants ainsi qu'à sa mère âgée de 94 ans. Il a ainsi tiré sa révérence sous les applaudissements des membres de l'organe délibérant et de ses collègues, qui ont salué son précieux travail et son engagement pour la commune durant toutes ces années. Une élection complémentaire aura lieu prochainement pour repourvoir le siège laissé vacant. **S.C.**